

SCAM-ADDOC-SRF-SATEV-SPI-USPA

Communiqué

Paris, le 23 janvier 2015

SIGNATURE ET ENTREE EN VIGUEUR DE LA CHARTE DES USAGES DOCUMENTAIRES

A l'occasion du Fipa, auteurs et producteurs ont signé ce matin en présence de la Ministre de la culture et de la communication, Fleur Pellerin, la charte des usages professionnels qui couvre l'ensemble des œuvres audiovisuelles relevant des genres documentaires, grands reportages et reportages.

La charte vient réguler les relations entre auteurs représentés par la Scam, la SRF et Addoc, et producteurs représentés par le Satev, le Spi et l'Uspa. Initiée par un premier accord en juillet 2012, cette charte est dorénavant un référent pour la profession audiovisuelle et un outil au service de la transparence. Il constitue un engagement fort, pris pour l'avenir des métiers d'auteur et de producteur, ainsi que pour celui de la création.

Les organisations signataires de l'accord remercient chaleureusement la Ministre de la culture et de la communication, Fleur Pellerin, d'avoir parrainé la signature de cette charte dont l'extension est sollicitée par tous. Ce soutien officialise en même temps qu'il encourage les professionnels au respect de bonnes pratiques dans leurs relations.

Contact presse >

Scam – Astrid Lockhart : 01 56 69 64 05 - 06 73 84 98 27 - astrid.lockhart@scam.fr

Addoc – Meryl Moine : 01 44 89 99 88 - courrier@addoc.net

SRF – Bénédicte Hazé : 01 44 89 99 70 - bhaze@la-srf.fr

Satev – Florence Braka : 01 42 47 01 00 - f.braka@ffap.fr

Spi – Juliette Prissard : 01 44 70 70 44 - plecompte@lespi.org

Uspa – Stéphane Lebars : 06 60 23 53 96 - s.lebars@uspa.fr